

**COMMISSION DE TRAVAIL TOURISME / CULTURE / SPORTS**  
**Compte rendu de la rencontre du 03 juin 2002**

**Thème : La création d'un observatoire touristique au niveau du Pays du Val d'Adour**

**Rosemonde CATHALA (Théâtre des 7 Chandelles) tél. 05 62 96 94 11**

**Responsable principale de la commission Tourisme / Culture / Sports**

Corinne BRUEL (CCI du Gers, des Pyrénées Atlantiques et des Hautes-Pyrénées) [info@plaisance-evasion.com](mailto:info@plaisance-evasion.com)

Responsable de la commission Tourisme / Culture / Sports

Etaient présents :

Robert BEAULAC	Communauté de communes Monts & Vallées de l'Adour
Christian BOURBON	Président Communauté de communes « les Castels » (65)
Jacqueline DEMAUTIS	Club de Ski Nautique
Marcel DEMAUTIS	Club de Ski Nautique
Roland DUFFAU	Château de Couloumé Mondebat (32)
Jean-Claude EUGENE	Président Communauté de communes Monts & Vallées de l'Adour
Charles FERRAN	Secteur Paroissial Rivière Basse
Benoît FLOQUET	Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques
Marion KRIJNEN	Citoyenne Castetpugon
John KRIJNEN	Citoyen Castetpugon
Christelle LAFITTE	Comité Départemental du Tourisme Béarn Pays Basque
Philippe LE GAL	Chambre d'Agriculture du Gers
Arnaud LIBI LBEHETY	Directeur Communauté de communes Marciac & Vallons
Didier PERRON	CCI des Hautes-Pyrénées
Chantal TERRENEGRE	Présidente Industrie Hôtelière des Pyrénées Atlantiques

Personnes excusées :

Thierry BLANCHARD	La Chambre des Métiers des Hautes-Pyrénées
Madame TEGON	Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Gers
	Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées

**I. PRESENTATION DE LA COMMISSION :**

Il s'agit de la 4<sup>ème</sup> réunion organisée par la commission, au terme de laquelle une synthèse des comptes-rendus pourra être faite et des sujets prioritaires seront choisis à soumettre au GIP.

Rappel des thèmes déjà débattus lors des trois réunions précédentes :

- ◆ Le développement des échanges culturels dans le Val d'Adour ;
- ◆ Quelle identité en faveur de la promotion touristique ? ;
- ◆ Le sport dans le Val d'Adour.

## **II. TOUR DE TABLE :**

Lors d'un tour de table, souhaité par les responsables de la commission, les participants sont invités à se présenter.

On constate, malgré la thématique de la réunion, l'absence des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Pays du Val d'Adour.

## **III. PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE DE LA COMMISSION :**

La création d'un observatoire touristique au niveau du Pays du Val d'Adour.  
Sa composition ? Son fonctionnement ? Ses missions ?

## **IV. UN OBSERVATOIRE TOURISTIQUE DU PAYS, POUR QUOI FAIRE ? :**

Tout au long des rencontres précédentes de la commission Tourisme / Culture / Sports, les animateurs des réunions ont constaté un ensemble de demandes très éclectiques.

Afin de pouvoir apporter des réponses et réagir relativement rapidement aux demandes formulées, il serait nécessaire de réunir les compétences techniques du domaine touristique, les représentants des différentes filières touristiques afin d'optimiser les services et outils déjà existants, mais souvent peu ou mal coordonnés.

Les missions de cet observatoire touristique pourraient être les suivantes :

- ◆ Etude de la clientèle sur les différentes périodes de l'année (offre, demande) ;
- ◆ Etude de la fréquentation des différentes structures d'hébergement du territoire ;
- ◆ Etude des attentes de la clientèle ;
- ◆ Uniformisation des informations sur l'ensemble du Pays ;
- ◆ Optimisation des outils existants en les adaptant au territoire, complexe par sa disparité.

Le bilan de ces différentes études permettraient de proposer des orientations pour la promotion, la commercialisation et même la formation des acteurs touristiques.

Cette mission d'observatoire touristique est déjà bien structurée sur le département du Gers, grâce à l'observatoire mis en place par le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs.

## **V. L'OBSERVATOIRE TOURISTIQUE : UN PÔLE DE COMPETENCES ? :**

Ne faut-il pas voir cet observatoire touristique comme un pôle de compétences, un groupe de travail, de réflexion, réunissant les techniciens des filières touristiques (les chambres consulaires, les Comités Départementaux du Tourisme, les Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative du territoire, les gîtes de France, les Syndicats Hôteliers, les élus...).

Les missions de ce pôle de compétences pourraient être les suivantes :

- ◆ Observer le travail des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du territoire et être en mesure de faire des propositions complémentaires ;
- ◆ Aider les structures intercommunales du territoire qui ont la compétence touristique ;
- ◆ Être un lieu de centralisation de l'information pour les élus du Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour dans la mise en place de la stratégie globale touristique du territoire ;
- ◆ Aider les porteurs de projets du territoire ;
- ◆ Mettre en place un programme de formation adapté.

Cette option permettrait d'optimiser l'existant, de fédérer les compétences qui existent déjà, de lier, mettre en réseau dans l'optique d'une communication entre opérateurs, acteurs et d'une promotion des équipements structurants.

Il convient de ne pas réinventer des structures existantes, qui ont une vision globale du territoire, comme les Gîtes de France du Gers ou bien encore le réseau Bienvenue à la Ferme. Il est nécessaire, bien au contraire de travailler avec elles.

Offrir un regard global sur l'information existante et déjà détenue ; ceci est le rôle des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du territoire, en relation avec leurs divers partenaires. Cette mise en réseau fonctionne déjà. En effet, les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Pays du Val d'Adour ont engagé un travail de recensement permettant, entre autre, l'élaboration d'un calendrier des manifestations estivales sur l'ensemble du Pays.

Cette mission d'observatoire pourrait donc être conviée au réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Pays du Val d'Adour, réseau fonctionnant grâce à une tête de réseau en la personne de l'Office de Tourisme de Marciac & Vallons. Cela permettra de travailler ensemble sur des méthodes communes.

## **VI. LA NECESSITE DE DEFINIR UN SYSTEME D'ACTIONS :**

Comme le fait remarquer Arnaud LIBILBEHETY, Directeur de la communauté de communes de Marciac & Vallons, le territoire du Val d'Adour se caractérise par une forte hétérogénéité touristique.

Avant d'engager toute action en faveur du développement touristique du Val d'Adour, il convient donc de faire un état des lieux, enrichi par les états des lieux qui auraient déjà pu être faits au niveau des communautés de communes ayant la compétence touristique. Pour cela, il convient de s'appuyer sur les personnes et structures ressources, parmi elles, l'observatoire économique touristique au niveau régional, les chambres consulaires qui ont pour mission un accompagnement des porteurs de projets, les Comités Départementaux du Tourisme et les Comités Régionaux du Tourisme qui ont une vision globale.

Cet état des lieux permettrait de proposer un schéma directeur de développement touristique, un schéma d'actions en ayant toutefois pris soin auparavant de répondre aux interrogations suivantes :

- ◆ Qui êtes-vous ?
- ◆ Où en êtes-vous ?
- ◆ Où voulez-vous aller ?
- ◆ Comment comptez-vous y aller ?

Ce schéma permettrait d'irriguer le Pays de projets complémentaires et non concurrentiels, en s'appuyant sur les pôles touristiques forts déjà existants et en trouvant un équilibre.

Il convient toutefois de préciser que le programme d'actions du Pays du Val d'Adour s'appuyant sur une large concertation et un travail de plus de trois ans propose déjà les bases de la stratégie du territoire en matière de développement touristique :

- ◆ La mise en réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Val d'Adour ;
- ◆ La qualité de l'accueil et de l'hébergement ;
- ◆ La promotion et la communication commune ;
- ◆ La création de produits touristiques spécifiques et globaux à l'échelle du Pays et autour de thématiques précises : la vigne et le vin ; l'eau ; le jazz ; l'architecture.

De plus, un Schéma Territorial de développement économique qui comportera un volet touristique exposant la stratégie touristique globale du territoire et reposant sur un état des lieux fin et exhaustif est programmé pour l'année 2002 dans le cadre du Contrat de Pays du Val d'Adour. Le Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour sera le porteur du projet dont la réalisation sera confiée à un cabinet d'études, sur cahier des charges, imposant un travail en partenariat avec le Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour.